



# du 7 au 12 mai 2024

## Séjour RANDONNEE

### dans le massif du Caroux

**L'année 2024 marquera les 40 ans de la création de la section randonnée de l'ASCE 86.**

Le séjour qui vous est traditionnellement proposé le weekend de l'Ascension, se déroulera cette année dans le massif du Caroux au coeur du parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Ce territoire se révèle être par le caractère imposant de ses aiguilles, l'omniprésence du rocher et son relief très découpé, une véritable montagne entaillée de gorges que traversent de nombreux torrents.

La formule proposée aux adhérents adultes est un hébergement en gestion libre, soit 5 nuitées, dans le gîte le Nébuzon situé dans le petit village du Rosis (34610)

Dans le cas où les demandes de places seraient supérieures aux 19 disponibles, un tirage au sort sera effectué. Priorité sera donnée aux membres « actifs » (cf. statuts).

Les participants seront à jour de leurs adhésions 2024.

**Tarif par personne après déduction de la participation ASCE 86 : 45 €**



Date limite d'inscription : jeudi 14 mars 2024

#### **Renseignements :**

**Laurent GUIOT**

- ASCE 86
- Tél. : 06.09.65.78.36
- Courriel : [amlguiot@sfr.fr](mailto:amlguiot@sfr.fr)

#### **Inscriptions :**

**Mickaël COURREGES**

- DREAL Nouvelle-Aquitaine / SRNH / SHPC  
15 rue Arthur Ranc 86020 Poitiers
- Tél. bureau : 05.49.55.64.78
- Courriel : [mickael.courreges@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mickael.courreges@developpement-durable.gouv.fr)

## ASCE 86 - Coupon d'inscription au séjour randonnée du 7 au 12 mai 2024

à retourner dûment rempli et signé au plus tard le 14 mars 2024 à **Mickaël COURREGES**

### Avertissement

Ces randonnées de montagne empruntent des sentiers aux profils pentus, accidentés et présentant parfois des dénivelées proches de 800 m.

Chaque participant veillera à avoir une condition physique adaptée et a l'obligation :

- Soit de fournir un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la randonnée en montagne et établi après le 12 Mai 2023 (validité d'un an à la date de fin du séjour)
- Soit de fournir un certificat médical, attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la randonnée en montagne, établi après le 12 mai 2021 ( validité de 3 ans conformément au décret n° 201661157 du 24.08.2016) Dans ce cas le questionnaire de santé et l'attestation fournis par l'ASCE 86 seront remis dûment remplis et signés.
- Soit de présenter une licence sportive en cours de validité.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adhérent n° : \_\_\_\_\_ Tél. n° : \_\_\_\_\_

Situation :  Actif - administration / service : \_\_\_\_\_  
 Retraité  
 Extérieur

Participants			
Nom	Prénom	Age	Lien familial des ayants-droit
45 € X _ _ _		Total :	

Le chèque sera libellé à l'ordre de l'ASCE 86.

Les inscriptions ne seront validées qu'à la réception de tous les documents demandés :

- l'adhésion 2024,
- le coupon d'inscription signé accompagné du règlement du séjour,
- un certificat médical de moins d'un an à la date de fin du séjour, ou le questionnaire de santé, ou une licence sportive en cours de validité.

L'inscription vous engage. Tout désistement devra être signalé au plus tard le jeudi 18 avril 2024. Aucun remboursement ne sera effectué après cette date sauf en cas d'annulation du séjour, en cas de force majeure ou sur production d'un certificat médical.

En cas de non participation, l'ASCE se réserve le droit de demander le remboursement du surcoût de l'inscription pris en charge.

Les participants, adhérents et ayants-droit, s'engagent à respecter les consignes, notamment celles relatives à la sécurité et veilleront à avoir une condition physique adaptée à la randonnée en montagne.

Date :

Signature: